ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉES

Montréal, septembre 2025

De : Michel Gobeil, président
Association québécoise des directions d'établissement d'enseignement retraitées (AQDER)
Aux : **Membres d'une association de la FQDE**

Objet : **Prendre sa retraite, une décision réfléchie !**

Bonjour cher-ère-s collègues,

Plusieurs d'entre vous songent à prendre leur retraite dans un avenir plus ou moins rapproché. Vous avez des interrogations sur les démarches à effectuer, les décisions à prendre sur les divers changements que cette situation pourrait provoquer dans votre quotidien : revenu de retraite, assurances collectives en santé, assurance-vie, appartenance à une association, loisirs, rencontres culturelles et sociales, etc.

Si tel est le cas, sachez qu'une équipe de l'AQDER offre une séance de formation sur la démarche à effectuer à compter du moment où l'on commence à réfléchir à sa retraite.

Les personnes qui animent les formations sont des directions d'établissement d'enseignement retraitées qui sont en mesure de partager leurs connaissances et leur expérience. Elles vous offrent la possibilité de suivre une formation qui est complémentaire à celle offerte par le cégep Marie-Victorin. Cette formation est faite sur mesure et vise les adhérent(e)s du RRPE.

Au moment où vous initiez votre démarche, soit trois mois avant la prise de votre retraite, votre employeur via le service des ressources humaines a l'obligation de transmettre plusieurs documents à remplir : le formulaire de fin de contrat, le formulaire pour Retraite Québec, les documents pour les assurances santé et voyage ainsi que pour l'assurance-vie. Il devrait en être de même de la documentation pour joindre une association de retraité(e)s.

aqder.ca
7855 Bd Louis H. La Fontaine
#010, Anjou, Québec H1K 4E4
514-353-3254 - 438-377-9476
info@aqder.ca

À l'égard des assurances collectives, on vous propose de vous prévaloir d'une offre concurrentielle avec **Industrielle Alliance (assurances complémentaires) et SSQ/Beneva de base (médicaments)** qui est significativement moins coûteuse que la police actuelle de la SSQ enrichie (Beneva) pour les retraité(e)s !

Dans cet esprit, nous croyons judicieux qu'un(e) retraité(e) joigne une association afin de pouvoir bénéficier des divers services et avantages offerts, c'est la raison d'être de telles associations. Nous sommes convaincus que l'AQDER, par le biais de ses 21 sections locales, a beaucoup à offrir dont une vie associative engagée. La formation en ligne se fait principalement sur Zoom et à votre demande sur Teams ou en présence dans un local offert par votre association.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription individuelle à transmettre à la présidence de votre association. La date d'échéance pour l'inscription à la formation du 5 novembre est prévue au 24 octobre afin d'avoir la possibilité de vous envoyer les documents avant la session.

Les dates et les heures pour la formation sur Zoom sont les suivantes :

NOVEMBRE 2025	mercredi le 5 novembre – 18h00
MARS 2026	mardi le 10 mars 2026 à 15h00
MARS 2026	mercredi le 18 mars 2026 à 18h00
AVRIL 2026	jeudi le 16 avril 2026 à 15h00
MAI 2026	lundi 4 mai 2026 à 15h00

Nous vous espérons en grand nombre. La retraite dure souvent plus longtemps que notre parcours professionnel. Il faut donc prévoir pour les trente prochaines années. Prendre sa retraite c'est une nouvelle tranche de vie, elle mérite d'être bien préparée !

Une retraite réussie est une retraite planifiée !

Pour toute question vous pouvez communiquer avec Mme Nancy Briand, adjointe administrative de l'AQDER, info@aqder.ca, 514-353-3254

Michel Gobeil
Président
AQDER

C.C : président-e-s de section de l'AQDER

aqder.ca
7855 Bd Louis H. La Fontaine
#010, Anjou, Québec H1K 4E4
514-353-3254 - 438-377-9476
info@aqder.ca